

L'agence de **développement** et d'**urbanisme**  
au service du pays de Montbéliard et de l'aire urbaine

[www.adu-montbeliard.fr](http://www.adu-montbeliard.fr)  
[blog.adu-montbeliard.fr](http://blog.adu-montbeliard.fr)

novembre 2011

## objectifs

L'ADU a été créée en 1990 à l'initiative du Pays de Montbéliard, pour aider les collectivités à élaborer et conduire un projet de territoire en réponse aux profondes mutations socio-économiques qui ont touché l'agglomération durant les années 80. L'originalité de l'ADU est d'intégrer, au sein d'une même structure, des compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement économique.

L'agence est une structure associative, exclusivement composée de membres publics. Elle conduit des travaux de prospective et d'analyse en amont de la décision, elle participe à l'élaboration du projet d'agglomération et à sa mise en oeuvre. Son rôle est défini par la loi du 25 juin 1999 dite loi « d'orientation pour l'aménagement, et le développement durable du territoire ».

La loi stipule qu'une agence est un outil au service de ses membres, chargée de :

*Suivre les évolutions urbaines et économiques,*

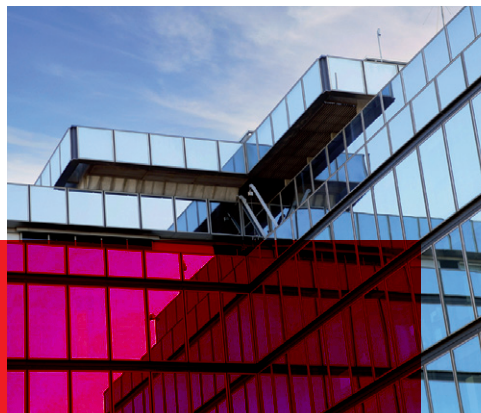
*Participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement économique,*

*Préparer les projets d'agglomération et mettre en œuvre les stratégies de développement économique, dans un souci d'harmonisation des politiques publiques,*

*Contribuer à l'élaboration des documents d'urbanisme et notamment les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) et les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).*



L'Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard est la 1<sup>re</sup> agence de France certifiée ISO 14001 niveau 1



**Pierre Moscovici, Président de Pays de Montbéliard Agglomération, Président de l'ADU**

**Alain Aubert, Vice-président de Pays de Montbéliard Agglomération, Président délégué de l'ADU.**

### Les membres de l'ADU sont :

*Etat*

*Région de Franche-Comté*

*Département du Doubs*

*Syndicat mixte de l'Aire urbaine*

*Pays de Montbéliard Agglomération*

*Communauté de communes du Pays d'Héricourt*

*Communautés de communes du Sud du Pays de l'Aire urbaine (Vallée du Rupt, Trois Cantons, Balcons du Lomont) et secteur de Pont-de-Roide*

*29 communes de la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard*

*Syndicat scolaire intercommunal des trois fontaines*

*Chambre de commerce et d'industrie territoriale du Doubs*

*Chambre des métiers et de l'artisanat du Doubs*

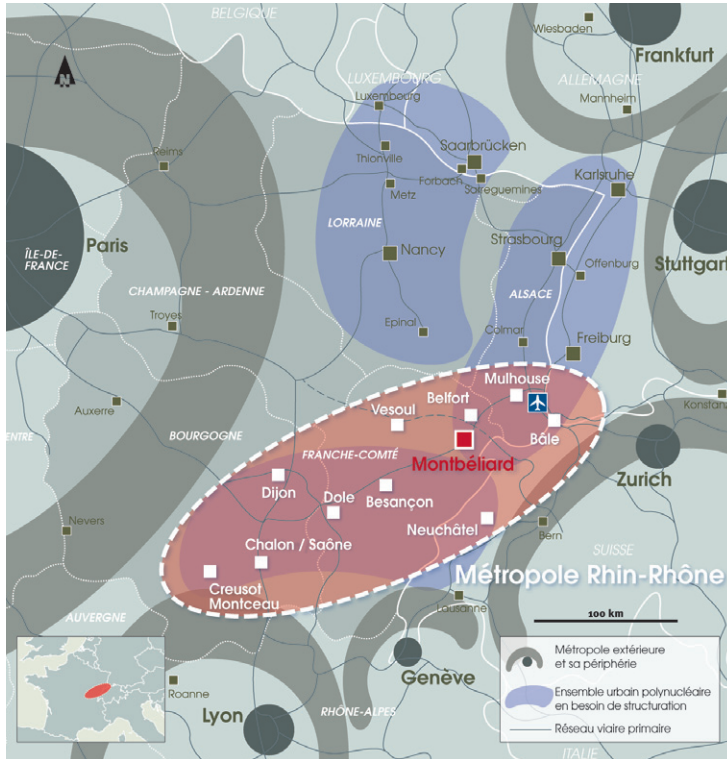
*Université de Franche-Comté*

*Université de Technologie de Belfort-Montbéliard*

*Maison de l'emploi du Pays de Montbéliard*

*Habitat du Doubs*

*Groupement des bailleurs sociaux du Doubs*



## outil d'ingénierie territoriale

L'agence facilite l'action publique territoriale autour de 3 fonctions essentielles :

*donner à voir  
prendre la mesure  
mettre en perspective.*

Par son statut d'association au service des acteurs des territoires, une agence d'urbanisme se distingue autant des bureaux d'étude privés que des services techniques des collectivités locales ou de l'Etat.

Elle est liée aux élus mais indépendante d'esprit, sans contrainte de périmètre géographique, proche du terrain, apte à se saisir de compétences et de sujets originaux et garante de la pérennité de l'information. Pour faciliter la capacité de changement des acteurs, une agence répond aux demandes d'expertise exprimées. Son implication dans les projets locaux est gage d'une intelligence globale.

## outil de développement économique

Appuyer la politique économique des membres (dont principalement Pays de Montbéliard Agglomération) en partenariat avec les acteurs du monde économique, à plusieurs échelles, et en soutien des entreprises du territoire, selon deux volets :

*accompagnement des entreprises  
anticipation économique*

## réseaux techniques

L'agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard appartient au réseau de la FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme), qui regroupe, à travers le pays, 53 agences, ainsi qu'à la Fédération des agences de développement et des comités d'expansion économique (Conseil National des Economies Régionales).

## équipe professionnelle

L'équipe de l'ADU est composée d'environ 35 professionnels.

Une organisation en 4 pôles :

*Le pôle « Urbanisme durable » fournit aux décideurs des éléments de stratégie et des propositions de plans d'actions pour un projet de territoire conduit aux échelles de l'agglomération, de la commune ou du quartier. Il vise ainsi le développement durable du territoire avec un suivi des projets dans le temps.*

*Le pôle « Intelligence territoriale » promeut une observation globale et stratégique du territoire à l'échelle régionale et de l'Aire urbaine, par la mise en réseau de ses acteurs, grâce notamment aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.*

*Le pôle « Développement économique » accompagne les entreprises dans leurs projets de développement, il veille aussi à renforcer les compétences, l'excellence et le potentiel économique du territoire.*

*Le pôle « Ressources fonctionnelles » rassemble l'accueil, les ressources humaines, la comptabilité ainsi que l'assistante de direction et des pôles métier.*

## centre de ressources

L'ADU met à disposition de ses adhérents, partenaires, professionnels et étudiants, des outils, comme les observatoires de l'habitat, du foncier, de l'immobilier d'entreprise. La base documentaire est accessible par l'Extranet pour les adhérents.

Le centre de documentation est ouvert avec possibilité de consultation sur place sur rendez-vous au 03 81 31 86 17.

## coopérations stratégiques

Le « Manifeste de Grenoble » de 2005 stipule « qu'une agence d'urbanisme est toujours insérée dans un réseau de mutualisation et de capitalisation des savoirs, à des échelles de territoire qui dépassent son aire d'étude particulière ».

L'ADU travaille avec les agences d'urbanisme voisines (Belfort, Besançon et Mulhouse) et les pôles urbanisme des collectivités à l'échelle régionale, interrégionale ou transfrontalière. C'est aussi le cas dans le domaine économique, avec des collaborations avec les agences du Territoire de Belfort (ADEBT), de la Haute-Saône (Action 70), du Doubs (Développement 25) et du Conseil régional (ARD Franche-Comté).

Ceci permet aux responsables territoriaux de disposer d'un cadre autonome pour partager leurs réflexions et défendre des positions communes sur les questions urbaines et économiques.

L'agence de développement  
et d'urbanisme du pays de Montbéliard

8, avenue des Alliés - BP 98407  
25208 Montbéliard cedex  
Tél. : +33 (0)3 81 31 86 00

[www.adu-montbeliard.fr](http://www.adu-montbeliard.fr) / [blog.adu-montbeliard.fr](http://blog.adu-montbeliard.fr)

